

Liste et horaires des disciplines enseignées dans la série STMG

(Les horaires indiqués sont hebdomadaires, sauf précision contraire.)

Classe de terminale **Enseignements obligatoires communs**

Disciplines	Horaires
Langues vivantes 1 et 2	5 h
Économie-droit	4 h
Management des organisations	3 h
Éducation physique et sportive	2 h
Histoire-géographie	2 h
Mathématiques	2 h
Philosophie	2 h
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles

Enseignements obligatoires spécifiques

Disciplines	Horaires
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi les enseignements suivants : - Gestion et finance - Mercatique (marketing) - Ressources humaines et communication - Systèmes d'information de gestion	6 h

Enseignements facultatifs

Disciplines	Horaires
Deux enseignements au plus parmi les suivants :	3 h
- Éducation physique et sportive	3 h
- Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)	72 h annuelles
Atelier artistique	

Sources : d'après le portail national des professionnels de l'éducation, Éduscol et le BO n°39 du 27 octobre 2011.